



Le calque linguistique en arabe moderne, Abdellatif Chekir.

Imen Mizouri

Université de Sfax, Tunisie

Université Sorbonne Paris Nord, France

mizourimen@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0003-0076-4978>

Le calque linguistique en arabe moderne, de Abdellatif Chekir, Centre de Publication Universitaire Tunis, 2019, Collection Sciences humaines, sociales et religieuses.

Malgré la fréquence des travaux traitant des faits linguistiques qui touchent au dynamisme des langues, le calque est un phénomène peu connu parce qu'il ne représente pas d'indices permettant sa reconnaissance et qu'il sollicite les matériaux linguistiques propres à la langue d'arrivée qui ne sont pas toujours appariés avec le moule d'origine. Abdellatif Chekir propose un ouvrage sur le calque qui, à la différence de la traduction où l'on « traduit des discours et non les langues » (S. Mejri, préface de l'ouvrage, p. 3), ce phénomène complexe consiste à transférer un élément préconstruit qu'on cherche à verser dans un autre préconstruit de la langue cible. Trois questions fondamentales auxquelles l'auteur essaie de répondre :

- Comment repérer les calques dans la langue cible ?
- Sont-ils fidèles aux moules de départ ?
- Subissent-ils certaines transformations dictées par les spécificités de la langue arabe, comme langue d'arrivée ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces questionnements, Chekir constitue un corpus de plus de deux mille six cents calques, conçu à partir de dépouillement des principaux journaux tunisiens (*Le Maghreb* et *Assabah*) durant la période de 2011 à 2016. S'y ajoute l'observation des échanges verbaux en dialecte tunisien, terrain favorable à l'expression du

contact des langues de manière générale et au phénomène du calque en particulier. Le tout figure en annexes sous forme de tableaux sur 42 pages (un corpus portant sur l'arabe littéral (p. 205-236) et un autre sur l'arabe dialectal (p. 236-247)).

Dans l'objectif de vérifier la granularité de correspondance entre les expressions calquées en arabe et leurs patrons d'origine en français, l'auteur conçoit son ouvrage en quatre sections traitant respectivement :

- des conditions favorisant le calque entre le français et l'arabe et la distinction entre les deux phénomènes connexes, l'emprunt et le calque ;
- des propriétés des unités phraséologiques calquées (collocations et séquences figées) ;
- des spécificités linguistiques des calques ;
- du croisement des expressions dans les deux systèmes linguistiques pour confronter les calques aux patrons d'origine.

Considéré souvent comme une variante de l'emprunt lexical, qui consiste dans le passage d'un mot étranger d'une langue à une autre, le calque nécessite trois ingrédients essentiels, à savoir : une traduction littérale, une dimension polylexicale et le respect de la congruence syntaxique et sémantique du patron d'origine.

Le transfert se fait en trois étapes. La première quand une séquence polylexicale acquiert le statut d'entité préconstruite dans une langue étrangère (en l'occurrence le français). La seconde est le passage du préconstruit dans la langue de départ à la langue emprunteuse (l'arabe) moyennant un ensemble de transformations. Cela donne lieu à la troisième étape qui est l'intégration de l'expression concernée dans la langue cible.

Pour assurer ce transfert, le calque présuppose trois contraintes nécessaires : sélection de l'expression concernée, abandon d'au moins une partie de sa substance et de son contenu et le transfert de l'expression du préconstruit en langue cible moyennant des ajustements plus ou moins importants.

S'agissant de la première contrainte, l'auteur montre que le calque assure le transfert d'une entité complète conçue dans une langue étrangère

vers une nouvelle langue qui offre à cette entité un nouveau signifiant fait des mots de la langue qui emprunte.

La deuxième spécificité consiste dans le rejet du calque de la composante phonologique et de la charpente lexicale de la séquence d'origine, et la conservation, par conséquent, de sa matrice morpho-syntaxique et de son contenu sémantique.

Quant au troisième critère, l'auteur l'aborde sous le regard croisé qu'il porte sur les expressions intégrées dans les deux systèmes et sur leur fidélité aux patrons d'origine. L'analyse d'exemples prototypiques d'expressions calquées mène l'auteur aux résultats suivants :

- Le premier concerne la complexité du phénomène étudié. Le repérage des expressions calquées dans la langue arabe est une tâche fastidieuse, étant donné que le calque est l'influence la moins perceptible qu'une langue puisse exercer sur une autre et qu'il « se glisse subrepticement et se manifeste avec les ressources linguistiques propres à la langue réceptrice » (p. 110).
- La deuxième conclusion est de considérer les calques, quel qu'en soit le domaine (politique, militaire, des comportements humains, etc.), comme étant des assimilations dans la langue d'arrivée qui donnent des expressions qui transgressent le moule d'origine par une modification plus ou moins importante. Cela ébauche une première distinction, inspirée de la description des emprunts de J. Rey-Debove (1988), entre les *calques de luxe* et les *calques de nécessité*. Si les *calques de luxe* ne renvoient pas à une réalité nouvelle mais « dédoublent [les expressions] qui existent déjà pour dénommer la même réalité » (p. 128), comme c'est l'exemple de la séquence *un argument de poids* / حجة من الحجم الثقيل / حجة دامغة), les *calques de nécessité* comblent des déficits en désignant des « réalité [s] inédite [s] » (*Ibid*). Tel est le cas de *nouvelle vague* / موجة جديدة. S'y ajoutent les *calques transnationaux* qui « transgressent les obstacles géographiques et les limites linguistiques pour acquérir une dimension nationale » (pp. 131-132) comme *data bank* / *banque de données* / بنك المعلومات.
- La troisième conclusion consiste à ne pas considérer que le phénomène du calque n'est pas l'apanage de l'arabe littéral. C'est un

procédé auquel a recours également l'arabe dialectal qui n'adopte pas toujours la même procédure de transfert qu'en arabe littéral. En effet, les calques ne constituent pas une traduction littérale de l'ensemble de l'expression d'origine mais « se présentent selon une texture croisée » où se mélangent les lexèmes appartenant à plusieurs systèmes linguistiques. C'est ce que Chekir appelle le *calque hybride* qui obéit aux manifestations de création lexicale comme la néologie, le défigement ou le calque doublé d'emprunt. Ce dernier constitue un type particulier de calque hybride où parallèlement au transfert du sens opaque de l'expression et de ses contraintes combinatoires, certains éléments constitutifs de l'expression de départ seront réinvestis. Tel est le cas dans l'expression *jouer carte sur table* / يلعب كارت سير طابل. La séquence calquée obéit à une congruence à la fois syntaxique et sémantique, en plus de cette interférence entre les codes linguistiques. Ce type de calque croisé s'apparente par moments au code-switching, avec cette différence que dans le calque, l'amalgame s'installe de manière délibérée.

Les observables choisis des calques et leurs modèles de départ donnent lieu à une typologie finement détaillée qu'on peut ramener aux :

- Calques *fidèles* : conformes à leur moule d'origine, ils restituent fidèlement la structure morpho-syntaxique, les contraintes combinatoires et la charge sémantique. L'auteur les classe en deux types : ceux qui sont conformes « parfaitement » au modèle d'origine et ceux qui sont « adaptés », avec la particularité de s'écarter de leur modèle de référence avec des ajustements (phonétiques, graphiques, morphologiques, etc.) de manière à s'accommoder aux normes et aux moules de la langue arabe ;
- Calques *remaniés* : il s'agit d'expressions qui se caractérisent par une « infidélité » par rapport au parton de départ puisqu'elles subissent des remaniements qui ne sont pas imposés par les normes de la langue arabe. Tous les exemples retenus ont un point commun : les calques subissent des manipulations aussi bien au niveau de la forme de l'expression (la catégorie des mots constitutifs, le choix des mots, l'ajout ou la suppression de certains mots, la structure

combinatoire...) ou au niveau du contenu sémantique (l'extension du sens, le changement au niveau du contexte d'emploi, etc.).

Toutefois, certaines séquences n'ont pas le véritable statut d'expressions figées en français. Suite à leur transfert en arabe, elles acquièrent, de par leur sens opaque, le statut d'un fait phraséologique telle que la collocation *ردة فعل*, relevée comme transfert du mot *réaction*.

Tous ces cas de figure montrent que le calque est un phénomène scalaire caractérisé par différents degrés de fidélité par rapport au patron d'origine donnant lieu à :

- des calques ayant un degré assez élevé de fidélité : reproduction fidèle, conforme au modèle en français ;
- des calques accommodés, remaniés ou adaptés à la langue arabe : c'est-à-dire congruents aux normes grammaticales et combinatoires de la langue d'accueil ;
- des calques paraphrasés : où l'on a recours à la paraphrase de l'expression de départ, avec en général l'emploi de nouvelles unités lexicales et une structure syntaxique différente servant à véhiculer le sens opaque de l'expression (*jusqu'à preuve du contraire* / إلى أن يأتي ما / يخالف ذلك).

Dans certains cas, des expressions sont assimilées par le système linguistique arabe si bien qu'elles ne sont plus perçues comme des expressions calquées sur une langue étrangère. Leur structure sert ainsi de moule-matrice¹ générateur d'autres expressions où le moule de départ (*blanchiment d'argent*) génère d'autres expressions qui n'existent pas en français (*blanchiment du terrorisme* / تبييض الإرهاب ; *blanchiment de l'information* / تبييض الإعلام), etc. Le moule sert d'invariant lors du passage d'une langue à une autre ; la matrice est génératrice de toutes sortes de remaniements, le tout obéissant à une congruence du patron d'origine et de la forme de l'expression produite en arabe.

¹ Pour une définition détaillée de la notion d'*émmème*, *moule-matrice*, cf. Mejri, S. 2023. « Néologie polylexicale et contenus prédicatifs ». *Synergies Tunisie* n°6, *Inférence et analyse prédictive*, Gerflint, p. 109-153. <https://gerflint.fr/images/revues/Tunisie/Tunisie6/mejri1.pdf>

Au total, l'ouvrage est bien documenté : il s'appuie sur un corpus représentatif d'expressions calquées et fournit des clés de reconnaissance et d'explication d'un phénomène linguistique relativement méconnu. À le lire, on réalise à quel point l'auteur a atteint les objectifs qu'il s'est initialement fixés :

- L'analyse détaillée de plusieurs exemples prototypiques d'expressions calquées ; ce qui permet à l'auteur d'affiner la description des multiples transformations connues par les calques ;
- La réalisation d'un ouvrage d'un intérêt documentaire et pédagogique certain : il vient répondre à un manque crucial en matière de documentation lexicale et apporter un corpus conséquent pour d'éventuelles exploitations de nature syntaxique ;
- Cet apport documentaire peut servir à enrichir le *Dictionnaire bilingue des calques* (2017) publié par l'auteur.

Linguistes, étudiants et grand public trouveront dans cet ouvrage un outil très utile pour une meilleure connaissance de phénomènes linguistiques courants que seul l'œil d'un observateur averti peut saisir.



© Synergies Tunisie, n° 7, Année 2024.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w>

Bibliothèque nationale de France - Décembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur. Politique éditoriale consultable sur le site :

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-tunisie>

